

ÉCONOMIE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Julien GRENET, Elise HUILLERY

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

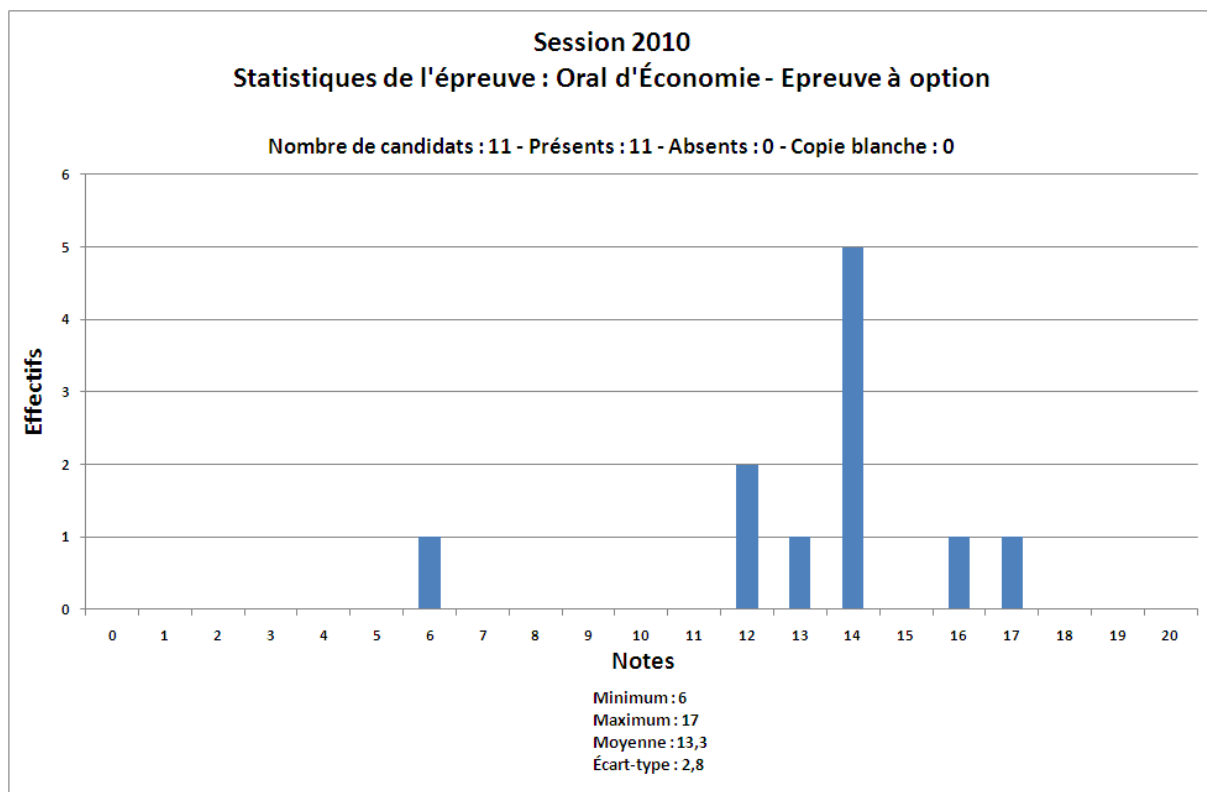
Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien

Type de sujets donnés : question avec documents

Modalités de tirage du sujet : choix d'un sujet parmi deux sujets proposés, la même paire de sujets étant proposée à trois candidats successifs.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun



Les candidats doivent répondre à une question sèche après une préparation d'une heure. 11 candidats ont été entendus en 2010, sensiblement moins que les années précédentes. La moyenne de l'épreuve est de 13,3 cette année, ce qui est une bonne moyenne dans l'histoire de l'épreuve. La dispersion est cependant moins importante (2,8 au lieu de 3,8 en 2009 et 5,1 en 2008), reflétant la quasi absence de mauvaises notes. Les notes vont de 6 à 17, avec une forte concentration entre 12 et 14 : un seul candidat échoue à cette épreuve et obtient une note inférieure à la moyenne (un 6), tandis que seuls deux candidats se distinguent et obtiennent des notes élevées (un 16 et un 17). Comme à l'habitude, les candidats ayant volontairement choisi l'option économie sont le plus souvent à l'aise dans cette épreuve, expliquant en partie la quasi absence de mauvaises notes. Mais cette année, le changement de mode de tirage du sujet est aussi à l'origine de cette distribution très resserrée.

Le jury souhaite exprimer sa désapprobation du mode de tirage adopté cette année. D'une part, celui-ci est apparu mal adapté pour classer les candidats les uns par rapport aux autres. En effet, dans le cas où un candidat est le seul à choisir l'un des deux sujets proposés (les deux autres candidats ayant choisi l'autre sujet), il est plus difficile pour le jury d'évaluer la difficulté de celui-ci et de noter l'exposé en conséquence ; le classement des candidats les uns par rapport aux autres repose donc sur des bases moins solides qu'auparavant. Le passage de trois candidats sur un même sujet améliore à la fois l'évaluation par le jury de la difficulté relative des sujets et l'appréciation des candidats d'un même groupe les uns par rapport aux autres.

D'autre part, il est manifeste que le mode de tirage retenu cette année a eu tendance à éliminer systématiquement les sujets jugés moins classiques au profit de sujets plus attendus. Le risque de voir des candidats faire des impasses dans le programme de l'option n'est donc pas à écarter. À moins de proposer des paires de sujets homogènes du point de vue de leur « classicisme », mais dans ce cas, on s'interroge sur l'utilité d'en donner deux...

Enfin, une conséquence de ce mode de tirage a été de réduire mécaniquement les écarts entre les candidats. Il n'est plus possible de distinguer le bon candidat capable de traiter un vaste éventail de sujets du candidat moyen qui ne maîtrise qu'une partie du programme. Le candidat moyen pourra en effet traiter correctement l'un des deux sujets proposés alors qu'il aurait « séché » sur le second, alors que le bon candidat aurait de toute façon réussi son oral. L'expérience de cette année conduit donc le jury à recommander un retour vers le mode de tirage antérieur.

Le temps d'exposé est toujours bien maîtrisé, preuve que les candidats sont bien entraînés. Dans leur forme, le jury a apprécié la bonne qualité des présentations, généralement structurées en trois parties bien articulées. Le jury a parfois regretté que le plan ne soit pas clairement énoncé en introduction, ce qui tend à obscurcir la logique des développements ultérieurs. Il ne faut pas hésiter à privilégier la compréhension de la structure de l'argumentation plutôt que le raffinement. Il est arrivé qu'à l'issue de l'exposé le jury n'en ait pas saisi l'articulation, faute d'annonce claire en introduction, de phrases de transition et de clarté dans la présentation des parties successives, chose qui complique considérablement l'appréciation finale de la prestation du candidat.

Les connaissances des candidats à cette épreuve ont été jugées la plupart du temps satisfaisantes. Peu d'entre eux ont choisi les sujets d'histoire de la pensée. Comme dans le cas de l'épreuve commune, il a été noté que les candidats qui ont choisi des sujets se rattachant à

l'économie publique étaient moins familiers des notions classiques relatives à ce domaine que par le passé, ce qui a tout autant surpris que déçu.

Le jury est resté sensible aux efforts de représentations graphiques quand celles-ci permettaient d'illustrer l'argumentation. Mais certaines interventions au tableau se sont soldées par des formules imprécises, voire des fautes de calcul. Nous recommandons aux candidats de bien préparer les interventions au tableau en salle de préparation pour éviter ces petits égarements, dans la mesure où le trouble ressenti pendant l'épreuve empêche souvent les candidats de corriger rapidement ce type d'erreurs.

Enfin, l'interaction avec le jury est un moment crucial car elle permet d'évaluer les capacités de raisonnement et de réflexion des candidats. Ces derniers ne doivent pas se contenter d'un bon exposé pour négliger cette séquence. De même, un exposé moyen peut aboutir à une note tout à fait honorable lorsque le candidat fait preuve d'une bonne capacité d'adaptation et d'interaction avec le jury, qui sont des indices de son aptitude à se lancer dans une carrière orientée vers la recherche. Le jury souhaite rappeler aux candidats que les qualités premières recherchées lors de cette entretien sont la précision, l'honnêteté intellectuelle, la logique. Un conseil aux candidats qui par peur de se tromper ou de n'avoir pas saisi la question préfèrent garder le silence : exprimez vos doutes et faites part au jury de la façon dont vous comprenez la question afin d'engager un dialogue. On peut ne pas connaître d'emblée la réponse à une question mais néanmoins montrer que l'on est capable de chercher la solution avec l'aide du jury !

Sujets :

- Comment réduire de manière efficace les émissions polluantes ?
- Faut-il privatiser l'éducation ?
- Fiscalité, transferts sociaux et incitations au travail
- La politique budgétaire est-elle un bon outil de stabilisation macroéconomique ?
- Crise de 1929, crise de 2008
- La monnaie chez Keynes
- Renouveau néoclassique et répartition des revenus
- Comment expliquer les écarts de salaires entre employés et employeurs ?